

PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
14 MARS 2019

CENTRE DE PREPARATION DE L'ELITE ET
TALENTS SPORTIFS SOUDANIA

l'An deux mille dix-neuf, et le Jeudi quatorze du mois de Mars à onze heures, s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de la fédération Algérienne de tennis de table à la salle de conférence du centre sportif de Souidania sous la présidence de Mr. **DERKAOUI Chérif**, président de la Fédération.

Après les opérations d'usages, tels que les accréditations, ainsi que l'acquittement des cotisations et vérification des mandatements dûment visés par les DJS respectives, les membres de l'assemblée générale ont eu les documents déjà postés sur le site de la fédération algérienne de tennis de table depuis 15 jours.

Avant l'entame des travaux de l'assemblée générale, une minute de silence a été observée avec hymne national –en hommage aux regrettés Mme NECHAB Souad ex. athlète de l'équipe nationale Dames et au Mr. BENASLA Miloud ex. Arbitre internationale président de la Fédération souhaite la bienvenue aux membres présents ainsi qu'au représentant du MJS en l'occurrence Mr. BOUZID Farid à son tour il souhaite la bienvenue à l'assistance, tout en donnant quelques orientations d'ordres réglementaires quant au bon déroulement des travaux des assemblées générales.

Ensuite le président de la Fédération donna la parole au secrétaire général pour donner à son tour le décompte final des membres présents, et vérifier ainsi l'atteinte du quorum pour la tenue de l'assemblée générale.

- Composante totale de l'assemblée générale = **064.**
- Membres Présents de l'assemblée générale = **054.**
- Composante de l'**AG.** (voix délibérative) = **041.**
- Membres présents (voix délibérative) = **037.**

Dont (15) clubs et 22 ligues de wilaya.

A la suite de quoi, le secrétaire général annonce que l'assemblée générale ordinaire peut se tenir étant donné que le quorum est largement atteint, selon les statuts de la Fédération.

Le président de la Fédération reprend la parole, et fait lecture de l'ordre du jour, l'objet des travaux :

- 1- Adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption du procès-verbal de l'AG.O. du 10 Mars 2018.
- 3- Adoption des bilans :
 - Moral et technique.
 - Bilan Financier
- 4- Adoption du plan d'action et prévisions budgétaires de l'année 2019.

1-Adoption de l'ordre du jour :

Après l'avoir proposé aux membres de l'assemblée générale, celui-ci fût adopté à l'unanimité.

2-Adoption du procès-verbal de l'AGO.

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du **10 Mars 2018** est adopté à l'unanimité.

3-Adoption du bilan moral et technique :

Le président de la Fédération Mr. DERKAOUI Chérif reprend la parole, et fait lecture des opérations réalisées durant l'année 2018, il fait une rétrospective des activités fédérales, notamment sur le plan organisationnel des compétitions nationales, qui ont vu une réussite totale - et des participations records...

Sur le plan international, nos équipes nationales jeunes et seniors dans les deux sexes ont obtenues des résultats très satisfaisants en récoltant = 32 médailles

dont **(02)** en **OR.** **(11)** argent et **(19)** bronze.

Aussi, il a fait un aperçu sur la gestion administrative et financière de la fédération, qui a vu une nette amélioration, et une bonne relation entre la fédération et ses partenaires (**M J S - COA - D J S - L I G U E S - C L U B** Set autres...

Sur ce, une 1^{ère} liste d'intervenants est ouverte :

Mr. ZITOUNI Kamel : relatant la situation financière de la Fédération au moment de la passation de consignes entre le bureau sortant et le bureau entrant.

Mme AZZOUZ Akila : souhaite que le calendrier des compétitions nationales soit respecté.

Mr. ZOULIM Larbi : souhaite que nos entraîneurs prennent part aux stages organisés par la fédération internationale.

-Omission quant à la répartition des chapitres d'acheter le matériel spécifique.

Mr. BARAKA Abdelkrim : au sujet des indemnités des arbitres saisonde **2015/2016.**

Mr. BENDJABBALAH Miloud : expose son cas à l'assistance relative à sa suspension par la CRQD pour mauvais comportement.

Mr. BENKACI Youcef : au sujet de la programmation des réunions avec les régions EST et OUEST et souhaite une réunion avec les régions Centre.

Mr. HAMANI Salim : souhaite de revoir la décision du bureau fédéral concernant la prise en charge des frais de transport des athlètes des équipes nationales aussi concernant les commissions CRQD ET CNA par rapport à la composante.

Après avoir répondu à toutes les questions des intervenants avec un débat fructueux.

Le secrétaire général expliqua à l'assistance les modalités pratiques de vote à bulletin secret, tout en expliquant soigneusement la procédure, afin d'éviter d'éventuelles erreurs.

Soumis au vote à bulletin secret, le Bilan moral et technique fût adopté comme suit :

Nombre de votants	37	
Bilan Moral et Technique	22	O U I
Bilan Moral et Technique	15	N O N
ABSTENSION	NEANT	

- Adoption du Bilan Moral et Technique.

Le président de la fédération invite le trésorier général de la FATT à présenter la situation financière de l'année 2018.

Mr. LEMGHERBI Abdelatif trésorier général de la Fédération procéda à la lecture dans le détail des dépenses effectuées par chapitre.

Puis donna la parole au commissaire aux comptes, Mr. SEMAI Rabah, ce dernier certifie de la bonne tenue des livres comptables, ainsi que les pièces comptables qui sont conformes à la réglementation.

Des interventions de certains membres de l'assemblée générale concernant le montant global de la subvention et certains chapitres qui sont conséquent par rapport aux années précédentes.

Après cela, des explications ont été données par le Président et le trésorier concernant le détails financier que c'est une année exceptionnelle au plan financier que cette année comprend deux subventions consécutives 2017 et 2018 ainsi que les indemnités de résultats des athlètes et encadrements plus les dettes antérieures au 31. 12. 2016.

Après cela, le Président soumet le bilan financier au vote, il fût adopté comme suit :

Nombre de votants	37	
Bilan Financier =	21	= O U I
Bilan Financier =	16	= N O N
ABSTENSION		= NEANT

- **Adoption du bilan financier.**

Après cette opération, le président remercia l'assistance pour la confiance placée en sa personne ainsi que les membres du bureau exécutifs.

PLAN D'ACTION ET PREVISIONS BUDGETAIRES :

Le président de la FATT invita le Directeur Technique National (DTN) en l'occurrence Mr. BENKACI Ahmed à présenter le plan d'action.

Ce dernier fait lecture du document déjà remis aux membres de l'assemblée générale, suivi d'une lecture des prévisions budgétaires appropriées et adaptés au plan d'action. A ce sujet, aucune intervention n'est à déplorer par les membres de l'assemblée générale.

Après cela, le Président de la FATT soumet les documents à l'adoption du plan d'action et les prévisions budgétaires au vote à mains levée.

- Le plan d'action et les prévisions budgétaires sont adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de l'assemblée générale pour la confiance placée en lui, ainsi qu'aux membres du Bureau Exécutif et lève la séance à **15 h 10 mn.**

LE SECRETAIRE GENERAL P/I.

SAID BELALOUACHE

LE PRESIDENT / FATT.

Chérif DERKAOUI